Image not found or type unknown

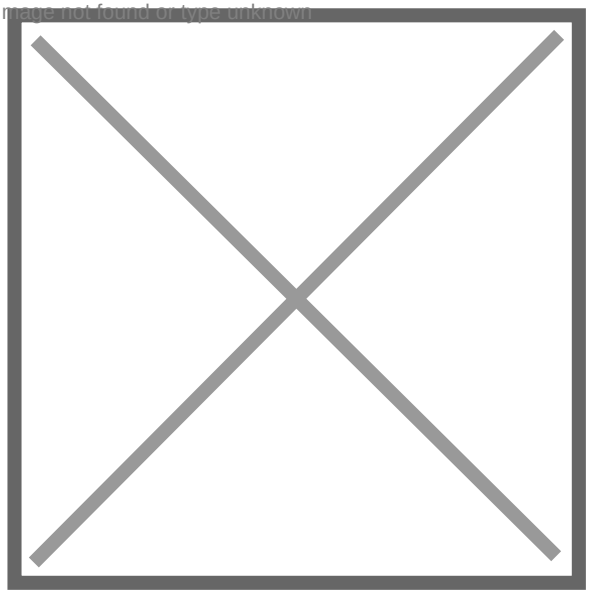

Resiliation credit revolving

Par **kaki77**, le **01/12/2009** à **19:26**

Bonjour,
Je souhaite me désolidariser d'un compte open (credit revolving ouvert dans ma banque) que j'ai co-signé en 2005 (auparavant ouvert en 1996 par mon ex ami que je ne connaissais pas alors).
Le souci principal est que mon ex retire régulièrement de l'argent sur ce compte où je verse malgré moi de l'argent chaque mois; J'aimerai connaitre les recours qui s'offrent à moi.
Vous remerciant de votre réponse
kaki

Par **Patricia**, le **01/12/2009** à **20:10**

Bonsoir,

1° Soit vous envoyez une LR/AR à votre banque en lui expliquant précisément vos différents problèmes et votre souhait.
Si vous possédez un document de ce crédit (contrat, relevé...) faites en une photocopie et joignez la à cette lettre. La banque aura ainsi toutes les références.

2° Soit vous prenez rendez-vous avec un des conseillers financiers.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés